



L'accueil de votre animal de compagnie à l'hôtel Julien

Nous savons à quel point il peut être précieux pour vous d'être accompagnés de votre chien lors de vos voyages. Nous avons d'ailleurs le plaisir d'accueillir quotidiennement plusieurs de vos fidèles compagnons.

C'est aussi pour cette raison et afin d'assurer à tous nos convives un séjour confortable et serein, que nous vous proposons ce règlement.

1. Merci d'annoncer que votre chien vous accompagne au moment de votre réservation.
2. Nous accueillons un seul chien par chambre.
3. Le tarif de son séjour sera de 35€ par nuitée en 2025
4. Nous avons également un très beau parc à l'arrière de l'hôtel. Vous y trouverez une poubelle à déjections canines ainsi que des sacs mis à votre disposition.
Pour le confort de tous, nous vous remercions de tenir votre chien en laisse lors de vos balades dans le parc.
5. Votre chien n'aura pas accès au bar, au Spa et aux salles de restaurant.
6. Lors des jours de pluie (que nous connaissons très rarement à Fouday 😊), nous vous remercions de bien sécher votre chien avant son retour en chambre.
7. En cas de dégradation causée par votre animal de compagnie, la facture de réparation sera à la charge du client.
8. Toutes nos chambres sont équipées de moquette. Si lors de votre départ, nous devons faire intervenir une société de nettoyage spécialisée afin de retirer une quantité trop importante de poils, cette prestation facturée 150€ sera à la charge du client.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire ce règlement et nous nous réjouissons de vous accueillir dans notre maison